

**Audoin ORAIN**  
**Kim Hoa DO THI-ORAIN**

***Huissiers de Justice***

16, rue Traversière

**95035 CERGY**

**☎ : 01 34 35 17 00 - Fax : 01 34 35 17 02**

**✉ :**



## PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE DIX SEPT et le VINGT SEPT NOVEMBRE à 14h00.**

### A LA REQUETE DE :

HSBC FRANCE, Société Anonyme au capital de 337.189.135 €, identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 775 670 284, dont le siège social est sis 103, avenue des Champs Elysées, 75008 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux audit siège.

Ayant pour Avocat Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, Avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant à PONTOISE (95) 29, rue Pierre Butin, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le Tribunal de Grande Instance de PONTOISE et ses suites.

### EN VERTU DE :

Une ordonnance rendue sur requête par le Présidence de la Chambre de l'exécution et des criées du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE en date du 07 Novembre 2017, commettant Maître Audoin ORAIN, Huissier de Justice à CERGY (95), avec mission de se rendre 6 rue Notre Dame et 5 rue de la Paix à MAGNY EN VEXIN (95), afin de procéder à l'établissement d'un procès-verbal de description et d'occupation avec métré du bien appartenant à la SCI MAGNY.

### C'EST POURQUOI :

Je, Audoin ORAIN, Huissier de Justice à la résidence de CERGY (95), y demeurant 16, rue Traversière, soussigné,

Assisté de Monsieur MICHALSKI Antoine, serrurier, Messieurs CAUMONT Thibault et DRID Kévin, témoins, Monsieur ARCA Stéphane, Expert au Cabinet CERTIMMO AGENDA, certifie m'être transporté ce jour au devant de l'immeuble sis 6, rue Notre Dame et 5, rue de la Paix à MAGNY EN VEXIN (95), où étant après avoir sonné et frappé à la porte à plusieurs reprises, personne ne répondant à mes appels, j'ai fait ouvrir par le serrurier.

Il s'agit d'un immeuble ancien en pierre, comprenant 3 lots répartis au rez de chaussée et au 1<sup>er</sup> étage, dont l'accès se fait par le 5, rue de la Paix. Toiture en tuiles. Chauffage électrique individuel dans chaque lot. (voir clichés n° 1, 2 et 3)

- **1<sup>er</sup> lot rez de chaussée gauche** : studio comprenant une pièce unique. Logement inoccupé.
- **2<sup>ème</sup> lot rez de chaussée au fond** : appartement comprenant séjour avec coin cuisine, 1 chambre, salle de bain. Logement inoccupé.
- **3<sup>ème</sup> lot au 1<sup>er</sup> étage** : appartement comprenant séjour, cuisine, 1 chambre, salle de bain. Logement occupé.

#### **1<sup>er</sup> LOT – N° 2 rez de chaussée gauche**

PIECE UNIQUE : (voir clichés n° 4 et 5)

Porte d'accès bois.

Plafond : peinture tachée, sale.

Murs : peinture tachée, sale, plus faïence murale.

Sol : carrelage.

Equipement :

1 fenêtre 2 battants bois avec double vitrage donnant sur rue. Volets bois.

1 cheminée en briques bouchée.

1 évier avec robinet mitigeur, meuble sous évier en très mauvais état.

Installation électrique en très mauvais état.

#### **2<sup>ème</sup> LOT – N° 4 rez de chaussée au fond (voir clichés n° 6 à 10)**

Porte d'accès bois.

ENTREE ouverte sur séjour :

Plafond et murs : peinture propre.

Sol : carrelage.

SEJOUR – CUISINE :

Plafond : peinture propre.

Murs : peinture propre plus faïence murale.

Sol : carrelage.

Equipement :

1 fenêtre 2 battants PVC avec volets bois.

1 évier inox avec robinet mélangeur plus meuble sous évier.

1 convecteur.

CHAMBRE :

Plafond : peinture bon état.

Murs : peinture bon état.

Sol : carrelage.

Equipement :

1 fenêtre PVC 2 battants avec volets bois.

1 coffret électrique.

1 convecteur.

SALLE DE BAIN :

Plafond et murs : peinture propre.

Sol : carrelage.

Equipement :

1 porte d'accès.

1 vasque sur meuble avec robinet mitigeur.

1 convecteur.

1 cumulus.

1 cuvette WC.

1 cabine de douche avec robinet mitigeur et flexible de douche, 1 porte vitrée.

**3<sup>ème</sup> LOT – N° 6 au premier étage**

Porte d'accès bois.

ENTREE ouverte :

Plafond et murs : peinture très sale, très mauvais état.

Sol : carrelage mauvais état.

SEJOUR : (voir clichés n° 11 et 12)

Plafond et murs : peinture très sale.

Sol : carrelage.

Equipement :

1 fenêtre 2 battants bois.

1 placard 2 portes.

1 convecteur.

CUISINE : (voir cliché n° 13)

Plafond et murs : peinture très sale.

Sol : carrelage mauvais état.

Equipement :

1 fenêtre 2 battants bois.

1 convecteur.

1 évier 1 bac inox avec robinet mitigeur.

1 coffret électrique.

SALLE DE BAIN : (voir clichés n° 14 et 15)

Plafond et murs : peinture très sale.

Sol : carrelage.

Equipement :

1 porte d'accès mauvais état.

1 cuvette WC.

1 convecteur.

1 cumulus.

1 cabine de douche avec robinet mélangeur.

1 vasque sur meuble avec robinet mitigeur.

CHAMBRE pièce obscure : (voir cliché n° 16)

Plafond et murs : peinture très sale.

Sol : carrelage.

Equipement :

1 porte d'accès mauvais état.

1 placard.

### DIVERS

Le logement n° 6 au 1<sup>er</sup> étage (3<sup>ème</sup> lot) est occupé par Madame Françoise DORGE.

Celle-ci me déclare avoir signé un bail d'habitation avec Monsieur VAISSE, précédent propriétaire, mais elle ne peut me le présenter car elle l'aurait égaré. Le loyer s'élèverait à 400 € charges comprises, selon déclaration.

Voir clichés en annexe.

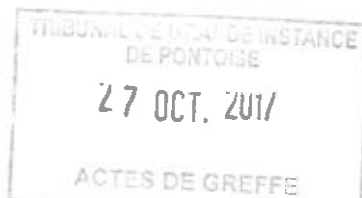
Par ailleurs, Monsieur ARCA Stéphane a procédé aux mesures nécessaires à l'établissement du mètre.

Fin des opérations à 15h00.

Et de tout ce qui précède, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

COUT : DEUX CENT QUATRE VINGT NEUF EUROS ET VINGT DEUX CENTIMES T.T.C.





## **REQUETE A FIN DE COMMISSION D'HUISSIER**

### **A la requête de :**

HSBC FRANCE, Société anonyme au capital de 337.189.135 €, identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 775 670 284, dont le siège social est sis 103 avenue des Champs Elysées 75008 Paris,

Agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux audit siège.

Ayant pour avocat Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant à 95300 PONTOISE - 29, rue Pierre Butin - Tél : + 33 01 34 20 15 62 - Fax + 33 01 34 20 15 60, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PONTOISE et ses suites,

### **A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :**

Qu'elle a procédé à la saisie immobilière des biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier :

COMMUNE DE MAGNY-EN-VEXIN (VAL D'OISE)

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier sis 6 rue Notre-Dame et 5 rue de la Paix cadastré section AL numéro 151 lieudit « rue Notre Dame » pour 1 a 12 ca, ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété publié le 5 décembre 2011 volume 2011 P numéro 9362, portant sur les lots :

- LOT NUMERO DEUX (2) : au rez-de-chaussée avec accès par la rue de la Paix au numéro 5, un local comprenant une pièce unique ainsi que les 62/1.000èmes des parties communes générales et de la propriété du sol.
- LOT NUMERO QUATRE (4) : au rez-de-chaussée avec accès par la rue de la Paix au numéro 5, un appartement comprenant séjour, coin cuisine, chambre et salle d'eau, ainsi que les 160/1.000èmes des parties communes générales et de la propriété du sol.
- LOT NUMERO SIX (6) au premier étage avec accès par la rue de la Paix au numéro 5, un appartement comprenant cuisine, séjour, chambre et salle d'eau ainsi que les 162/1.000èmes des parties communes générales et de la propriété du sol.

appartenant à la SCI MAGNY, suivant commandement en date du 20 octobre 2017.

Que ce commandement est en cours de publication au Service de la Publicité Foncière de Cergy Pontoise 1er Bureau.

Que Maître Audoin ORAIN, Huissier de Justice à CERGY, missionné aux fins d'établissement du procès-verbal de description et d'occupation, a rencontré des difficultés dans l'accomplissement de sa mission,

En effet, l'un des logements est occupé par Madame Françoise DORGE, locataire de la SCI MAGNY, était absente lors de sa visite et il n'a pu la contacter pour convenir avec elle d'un rendez-vous.

Qu'il convient donc de l'autoriser à pénétrer dans les lieux aux fins d'établissement du procès-verbal de description et d'occupation.

**Sous Toutes Réserves  
Et vous ferez justice  
Pontoise, le 27 octobre 2017**

**BUISSON & ASSOCIÉS**  
**AVOCATS**  
29 Rue Pierre Butin  
95300 PONTOISE  
Tél. 01 34 20 15 62 Fax 01 34 20 15 60  
Touche 6

## ORDONNANCE

Nous, A. NAZENC  
Président de la Chambre de l'exécution et des criées du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE.

Vu la requête qui précède,

### COMMETTONS

Maître Audoin ORAIN, huissier de justice à CERGY PONTOISE CEDEX

lequel aura pour mission :

De se rendre 6 Rue Notre Dame et 5 Rue De La Paix, à Magny-En-Vexin (Val D'Oise),

De procéder à l'établissement d'un procès-verbal de description et d'occupation détaillé.

De procéder, conformément aux dispositions de la Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et de son Décret d'application 97-532 du 23 mai 1997, au métrage de la superficie privative des lots de copropriété.

Disons que l'Huissier commis pourra se faire assister, si besoin en est, du Commissaire de Police ou de la Gendarmerie et, à défaut, de deux témoins majeurs, conformément à l'article 21 de la Loi du 9 juillet 1991, d'un serrurier et, éventuellement d'un géomètre expert.

Disons que les frais de procès-verbal et de constat seront compris en frais privilégiés de vente.

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés.

Disons que la présente ordonnance sera exécutoire par provision sur minute.

**Fait en Notre Cabinet,**

**Au Palais de Justice de Tribunal de Grande Instance de PONTOISE**

Le 7 mai 2017







MAIRIE DE CERGY (Val d'Oise)  
CERGY (Val d'Oise)



M. Audouin GRAN HUISSIER de Justice  
CERGY (Val d'Oise)





M<sup>r</sup> Audoin CRAIN / Huissier de Justice  
CERGY (Val d'Oise)

**A LOUER**

**06 08 66 87 16**





MP Aurélien CASANOVES  
GREGY (Val d'Oise)





MAISON D'ADJON Huissier de Justice  
CERGY (Val d'Oise)











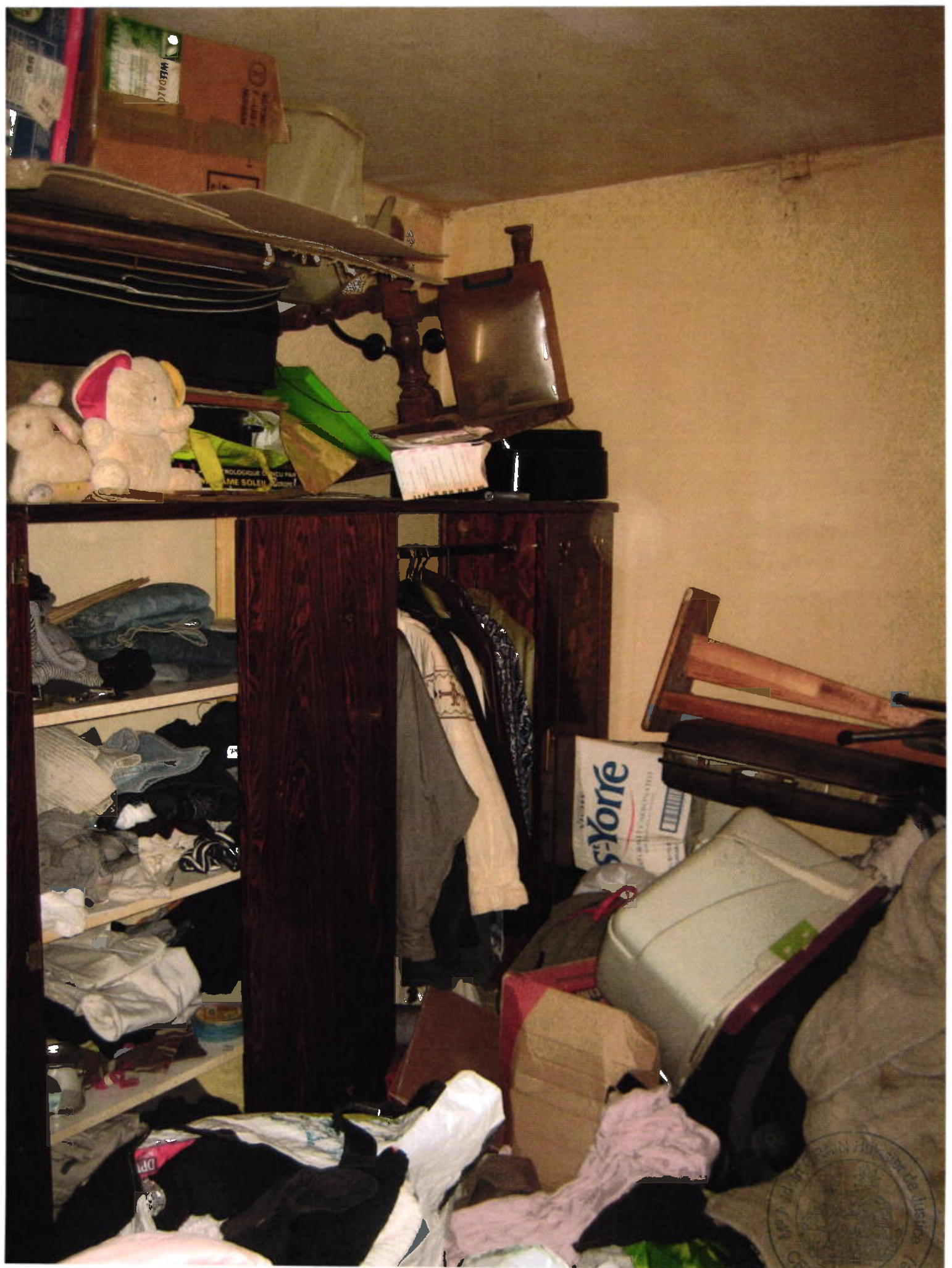
Mairie de  
 CERGY (Val d'Oise)  
 Justice



MAIRIE DE CERGY (Val d'Oise)







WITENBERG UNIVERSITÄT  
GEMÜNDEN (Val d'Oise)